Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261015-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 13 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, SENNINGER Danielle, VIARD Emmanuelle,

Ont donné procuration :
HUET Aurélien donne pouvoir à FENIET Maud
JAN Émile donne pouvoir à SENNINGER Danielle
KRYSTKIEWICZ Catherine donne pouvoir à FLEHO Elisabeth

Étaient absents :
YART Stéphanie
THOUZEAU Nicolas

Secrétaire de séance :
RACAPE isabelle

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07/10/2026
Date d'affichage : 07/10/2026

DELIBERATION 2026_10_15

ECOLE LA PROVIDENCE : CONVENTION D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PAR LE SERVICE ESPACES VERTS DE LA COLLECTIVITE

Annexe : convention d'entretien des espaces verts à l'école privée la Providence

Rapport de Jean-Luc LEVESQUE, adjoint délégué à la voirie, aux bâtiments, aux mobilités et à l'aménagement du bourg et des hameaux,

Le service espaces verts de la commune de Pipriac réalise pour le compte de l'OGEC de l'école de la Providence l'entretien de l'ensemble des espaces verts situés sur le périmètre de l'école la Providence. Il s'agit essentiellement des travaux suivants :

- Une tonte et un détourage toutes les 3 semaines de mars à juin
- Un soufflage des feuilles de tilleul une fois par semaine d'octobre à novembre
- Un soufflage de la cour avant chaque rentrée des classes suite aux vacances scolaires
- Les évacuations en déchetterie avant la rentrée de septembre

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261015-DE

Actuellement, ces interventions sont effectuées sans contrepartie financière.
Il est proposé de signer une convention entre la commune et l'OGEC afin de :

- Sécuriser juridiquement ces interventions
- Déterminer en quoi consistent ces interventions
- Demander une participation financière annuelle de 1 000 €, qui reste inférieure au coût réel d'intervention.

Cette convention prendra effet à compter du 1er janvier 2026.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

- Valider cette convention
- D'autoriser le maire à la signer

Ne prend pas part au vote Stéphanie Pitré, membre de l'OGEC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix :

APPROUVE la convention d'entretien des espaces verts de l'école privée La Providence par le service espaces verts de la commune,

PRÉCISE que la convention prend effet à compter du 1er janvier 2026 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Isabelle RACAPE

MAIRIE DE PIPRIAC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Ille-et-Vilaine)